MARCHÉS DE LÉGUMES

Les prix font de la résistance

La hausse des prix des légumes, généralement liée au mois de Ramadhan et aux fêtes de l'Aïd, semble jouer les prolongations. Un mois après l'Aïd El-Adha, les légumes font toujours de la résistance au grand dam des ménages.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - La flambée du prix de la pomme de terre n'est plus une exception puisque plusieurs légumes lui ont emboîté le pas. Grâce à leurs prix élevés, la courgette, la laitue, le haricot, le piment et l'artichaut lui ont volé la vedette.

Tomate	80 DA
Navet	80 DA
Carotte	80 DA
Courgette	140 DA
Laitue	120 DA
Haricot vert	160 DA
Haricot rouge	200 DA
Haricot blanc	260 DA
Piment	140 DA
Concombre	140 DA
Fenouil	100 DA
Oignon	60 DA
Artichaut	140 DA
Pomme de terre	80-100 DA.

Hier, au marché T'nache de Belouizdad à Alger, les prix des légumes font fuir. La plupart des marchands ont, d'ailleurs, choisi de ne pas afficher les prix de leurs marchandises. Ils préfèrent ainsi répondre au fur et à mesure aux interminables questions des clients et passants.

Sur les étals, la courgette, le piment, le concombre et l'artichaut sont proposés à 140 DA le kilogramme. La laitue est vendue à 120 DA et le fenouil 100 DA. Le haricot vert est affiché à 160 DA, le rouge à 200 DA et le blanc à 260 DA. L'incontournable tomate a atteint 80 DA le kilo ainsi que la carotte et le navet. Quant à l'oignon, qui a vu il y a quelques mois son prix grimper de 35 DA à 60 DA le kilo, il le maintient toujours.

Photos : DR

Les prix des fruits et légumes font fuir.

Les vendeurs s'accordent à affirmer que les prix de légumes n'ont pas bougé d'un iota depuis l'Aïd El-Adha, soit depuis un mois. «Ce sont les mêmes prix depuis l'Aïd El-Kebir», assurent-ils.

Traînant leurs sacs de courses presque vides, de nombreux clients rentrent bredouilles après avoir effectué plusieurs tours du marché. Ils peinent à trouver des prix moins élevés.

«Ce sont les mêmes prix partout. Nous ne pouvons rien approcher, tout est cher. La pomme de terre qui était à la portée de tous est maintenant inaccessible», fait remarquer une sexagénaire, toute déçue de rentrer chez-elle avec uniquement quelques bouquets d'herbes aromatiques dans son panier.

La pomme de terre s'entête toujours avec son prix élevé. Elle est proposée à 100 DA le kilo. La moins «belle» est vendue à 80 DA.

Pourtant, les marchands de légumes assurent que le tubercule est disponible en grandes quantités dans les marchés de gros. «Ce matin, la pomme de terre était vendue à 80 DA le kilo au marché de gros. Comme elle est chère, j'ai décidé de ne pas en acheter», précise Mourad, un marchand de légumes au vieux marché de Belouizdad.

Pourquoi le prix de la pomme de terre se maintient-il alors à ce niveau ? Qu'en est-il des assurances du ministère du Commerce quant à la baisse du prix du tubercule dès l'arrivée de la nouvelle récolte ?

R. N.

ZAÏM BENSACI À LA RADIO CHAÎNE III :

«C'est l'étape de la dernière chance pour l'économie nationale»

Intervenant hier sur les ondes de la radio chaîne III, Zaïm Bensaci, président du Conseil national consultatif de la promotion de la PME, a assuré qu'il était urgent de booster la production nationale et créer des entreprises. «Il est important de revoir la copie pour arriver à l'investissement tant attendu», a déclaré l'invité de la radio.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Pour Zaïm Bensaci, il s'agit de l'étape de la dernière chance pour l'économie nationale. Selon lui, il est nécessaire de prendre des mesures applicables sur le terrain. «Il faudrait que l'Etat soit souverain et régulateur, et laisser les opérateurs faire leur choix quant à leur implication dans les domaines choisis. Il faudrait que chacun soit dans son rôle et l'Etat doit respecter le sien», a déclaré Zaïm Bensaci.

Selon lui, le cadre de concertation doit être aussi permanent. Il appellera aussi à ce que les organisations patrimoniales participent à la commission finances au niveau de l'APN pour participer à la confection de la loi de finances.

L'intervenant rappellera aussi l'importance des incitations, notamment dans l'accès au foncier et aux crédits. «Il est nécessaire d'en finir avec la bureaucratie qui mine et mettre fin à la discrimination publique et privée, du côté de l'entreprise, un changement dans le cadre de la gestion doit se faire», a assuré l'invité de la radio chaîne III. Pour ce dernier, les entreprises algériennes ne sont pas prêtes à relever le défi de l'accession à l'OMC notamment.

«Nos entreprises ne sont pas prêtes à relever ces défis, et pour arriver à la compétitivité, il faut un changement pour être compétitif. Il y a beaucoup de mesures à prendre, il faut que l'Etat se rende compte que nous devons sortir de cette situation difficile», a déclaré Zaïm Bensaci.

Pour ce dernier, le développement local est incontournable. Il appellera aussi à ce que les universités forment dans les spécialités recherchées par les entreprises. Il mettra ainsi l'accent sur le manque d'instituts spécialisés.

F.-Z. B.

Zaïm Bensaci.

ASSURANCES

Portes ouvertes sur la CNMA

La Mutualité agricole, un «assureur conseil», a mis en œuvre un nouveau programme basé sur le développement du mutualisme agricole, qui entre dans le cadre d'une stratégie ayant pour principal objectif, la modernisation de ses produits d'assurance.

Une campagne d'information et de formation destinée à son personnel des caisses régionales et des bureaux locaux, a été lancée durant tout le mois d'octobre par les services techniques de la Caisse nationale de mutualité agricole, en vue de renforcer et d'améliorer ses prestations de services envers ses partenaires, sociétaires et assurés.

Des regroupements régionaux ont eu lieu au siège de la direction générale, à Alger, ayant regroupé le personnel des CRMA et ce, dans le cadre d'un programme mis en place par le staff dirigeant actuel de la caisse ayant pour objectif la vulgarisation des techniques d'assurance modernes. En effet, les employés des CRMA/Bureaux locaux, source de richesse de la caisse, ont bénéficié d'un cycle de formation diplômant en techniques d'assurance, et le moment est opportun pour mettre à profit les connaissances acquises dans l'optique de participer activement au développement des assurances agricoles en milieu rural, lieu de prédilection pour la vente des produits commercialisés par la CNMA.

Dans le même créneau, et dans le cadre de la reconduction des contrats d'assurances et conventions de partenariats, des rencontres ont eu lieu au siège dans le souci d'améliorer ses prestations de services auprès de ses assurés, et de revoir les conditions de souscription des contrats, pour une meilleure prise en charge des sinistres et une meilleure gestion du risque à assurer. De par son expérience dans la prise en charge des risques inhérents aux activités principalement agricoles, que ce soit en production animale ou en production végétale, la Mutualité agricole a su s'entourer d'un réseau d'experts vétérinaires et d'experts agronomes déployés à travers un réseau de 66 caisses régionales et de 366 bureaux locaux pour une bonne maîtrise du risque agricole et ce, à travers la mise en place, depuis l'existence de la caisse, d'un système de visite de risque pris en charge par les services de la CRMA à chaque éventuelle souscription de contrat pour une meilleure couverture et appréciation des conditions d'assurabilté des agriculteurs. Cette visite de risque s'accompagnant de conseils et de prévention durant toute la durée du contrat.

La CNMA ambitionne d'organiser durant tout le mois de novembre, qui coïncide avec la célébration du soixantième anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne, des «journées portes ouvertes sur les assurances agricoles», et ce, sous le haut patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement rural. Ces journées portes ouvertes verront la participation de tous les principaux acteurs du monde agricole rural, en priorité l'acteur principal, l'agriculteur.

Soucieuse des contraintes que rencontrent les exploitants agricoles à travers tout le territoire national, et principalement en milieu rural, la Mutualité agricole souhaiterait participer activement à la vulgarisation des outils de développement et agricoles et informer sur les subventions mises en place par l'Etat pour le secteur agricole ainsi que les outils financiers existants actuellement, crédits et autres, ce qui permettrait la prise de conscience qu'une exploitation agricole avec toutes les ramifications existantes, est une entreprise qui nécessite une couverture d'assurance permettant de protéger l'existant en cas de sinistre et une indemnisation des pertes subies.

Ces journées portes ouvertes qui seront organisées à travers un certain nombre de wilayas à fort potentiel agricole, verront leur concrétisation sous un chapiteau, qui sera installé dans une exploitation agricole, en vue d'impliquer tous les acteurs du monde agricole et rural, où des débats et des communications seront programmés permettant un échange d'outils et de pratiques agricoles.

C. P.